

TROOPER®

L'herbicide céréale d'automne à large spectre anti-graminées et anti-dicots

BASF
The Chemical Company

**2 MODES
D'ACTION**

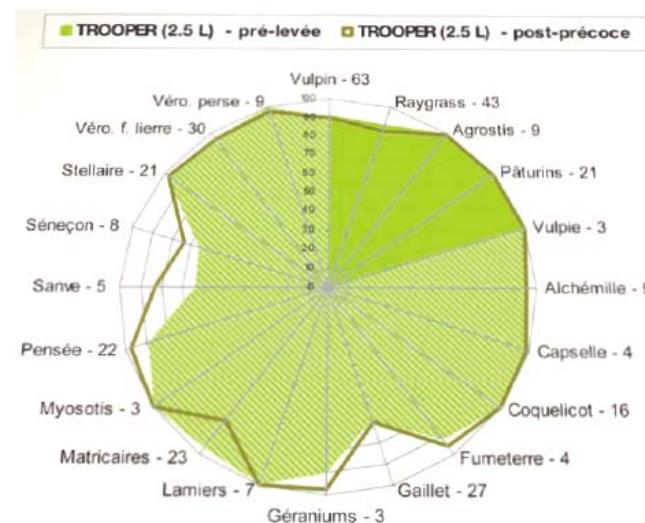
TROOPER® : votre nouvelle référence sans urée sur ray-grass, vulpin et dicots

| | Famille chimique | Mode d'action |
|------------------------|------------------|----------------------|
| Pendiméthaline 300 g/l | Dinitroanilines | Racinaire + Foliaire |
| Flufénacet 60 g/l | Oxyacétamides | Racinaire |

→ TROOPER® a un large spectre anti-graminées et anti-dicots. Il s'utilise seul de 2 l/ha à 2,5 l/ha (ou en association).

→ TROOPER® avec ses 2 modes d'action différents et une nouvelle famille chimique sur céréales est un outil dans la gestion et la prévention des résistances.

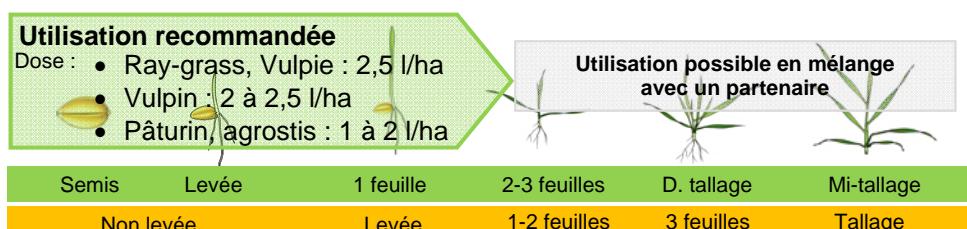
→ TROOPER® est sélectif des blés tendre d'hiver, orges d'hiver et triticales.



**PRÉ + POST
PRÉCOCE**

TROOPER® : la souplesse d'utilisation en pré et en post-précoce des céréales

→ TROOPER® est souple et s'utilise en prélevée de la céréale avec une souplesse jusqu'à 2-3 F. Son positionnement précoce permet de limiter la concurrence des adventices sur la culture. La présence des adventices, durant une longue période (4 à 5 mois), exerce une pression sur les ressources essentielles la culture. Avec les pratiques actuelles de désherbage (sortie d'hiver tardive seule - fin mars), les adventices bénéficient de la fertilisation azotée au même titre que la culture. Il faut savoir qu'un ray-grass a des besoins équivalents à un blé en sortie d'hiver.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

TROOPER®

L'herbicide céréale d'automne à large spectre anti-graminées et anti-dicots

BASF
The Chemical Company

Carte d'identité

- ◆ **Autorisation de vente** n° 2090118
- ◆ **Composition** : 300 g/l pendiméthaline + 60 g/l flufénacet
- ◆ **Famille chimique** : K1 + K3
- ◆ **Formulation** : concentré émulsionnable EC
- ◆ **Conditionnement** : bidon de 10 litres
- ◆ **Usages autorisés** : blé tendre d'hiver, orge d'hiver et triticale.
- ◆ **Dose autorisée** : 2.5 l/ha
- ◆ **Classement toxicologique** : Xn : nocif, N : dangereux pour l'environnement, R22 : nocif en cas d'ingestion, R38 : irritant pour la peau, R50 : très toxique pour les organismes aquatiques, R53 : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas appliquer sur sols drainés (demande de levée de la restriction en cours).
- ◆ **Nombre d'application maximale** : 1
- ◆ **Distance aux points d'eau (ZNT)** : 20 mètres.
- ◆ **Délai de rentrée dans la parcelle** : 24 heures après traitement.
- ◆ **Protection utilisateur lors de la préparation** : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

Recommandations et conditions d'emploi

- Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2.5 cm. Bonnes conditions d'humidité.
- Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.
- Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- Ne pas traiter sur sols sableux, hydromorphes, fortement caillouteux et à taux de matière organique supérieur à 6%.

Dangereux - avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Septembre 2011. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer auprès du N° Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1  Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2  Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3  Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4  Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5  Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6  Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7  Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8  Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9  Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10  Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

| | | |
|--|-----------|---|
| Informations techniques Etiquettes et FDS | BASF Agro | N°Azur 0 810 02 30 33 PRISE APPEL LOCAL ou www.bASF-agro.fr |
| Une question de santé | MSA | Phyt'altitude  N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF Agro | Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | N°Azur 0 810 12 18 85 PRISE APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr |

www.agro.bASF.fr